

Zeitschrift: Monuments vaudois
Herausgeber: Association Edimento - pour le patrimoine
Band: 12 (2022)

Artikel: Jules Clerc et la percée de l'architecture raisonnée : la recherche implacable de la "bonne combinaison"
Autor: Oeuvray, Kerralie
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1053347>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Jules Clerc et la percée de l'architecture raisonnée

La recherche implacable de la « bonne combinaison »

Kerralie Oeuvery

La villa Florentine (1894), un exemple éblouissant de style néo-Renaissance au centre même de Montreux (**fig. 1**), Les Jumelles (1896) à Territet, immeuble locatif dont les briques de verre Falconnier témoignent d'une volonté d'intégrer les nouveaux matériaux à disposition des architectes de la région (**fig. 2**), ou encore l'Hôtel Moderne (1904), salué comme exemple rarissime de l'Art nouveau (**fig. 3**) : trois œuvres de l'architecte Jules-Napoléon Clerc (1844-1909)¹. Tout aussi remarquables sont les réalisations antérieures comme sa contribution importante à la construction du premier Kursaal de Montreux en 1881 (**fig. 4**), pour le compte d'Ernest Burnat et Charles Nicati, architectes à Vevey, ainsi que la réussite de son Théâtre-casino à Évian-les-Bains en 1883 (**fig. 5**). D'ailleurs, le Théâtre et la villa Florentine feront l'objet de reproductions dans un recueil de planches à parution mensuelle, les *Monographies de bâtiments modernes*².

Clerc est manifestement l'un de ces architectes doués de la Belle Époque de la région montreuissienne et lémanique. Certes, comparé à un Eugène Jost³ ou un Louis Villard⁴, il est peu prolifique. Bien que de nationalité française, il ne bénéficie pas de la formation prestigieuse dispensée à l'École des beaux-arts de Paris⁵, ni d'un réseau familial sur place, deux facteurs clés favorisant les commandes⁶. Pourtant, il a été sollicité par des personnalités fortunées et influentes, notamment Ami Chessex⁷ et Charles Émery⁸. Il semble même avoir accompagné Chessex dans le développement de l'architecture sanitaire dans les alpes vaudoises⁹. Ainsi, que ce soit dans la construction de villas pour les particuliers¹⁰ ou dans les bâtiments hôteliers ou publics, ses constructions révèlent aussi bien sa maîtrise des codes fondamentaux de l'architecture que son ouverture vers des matériaux, des styles et des typologies nouvelles. Mais qu'en est-il de l'homme ?

Constituer une biographie du personnage ne va pas de soi, comme le confirment Claire Huguenin et Anne Wyssbrod, chargées en 1988 du rapport historique de la villa Florentine¹¹. Se fondant principalement sur la brochure publiée par Clerc lui-même¹² (nous y reviendrons) ainsi que sur une recherche méticuleuse des sources alors disponibles, les autrices parviennent tout de même à établir quelques faits essentiels, tels que sa naissance à Mâcon en 1844, de François et Jeanne Gaudry, sa présence à l'École des beaux-arts de Lyon durant les années 1860 ou encore son acquisition de la bourgeoisie auprès de la petite commune vaudoise de Chessel en 1906. Mais l'homme reste énigmatique et les autrices soulignent aussi bien l'absence d'indications pouvant baliser son parcours de vie que d'informations susceptibles d'éclairer sa formation d'architecte. Certes, Clerc signale sa présence à l'École des beaux-arts de Lyon jusqu'en 1869¹³. Mais ensuite, aurait-il suivi la voie, par exemple, d'un Gaspard André (1840-1896)¹⁴ qui, après Lyon, a poursuivi ses études à Paris ? Il n'en dit rien. Les autrices évoquent tout de même une possible piste parisienne en rapport avec Charles Garnier. Clerc lui-même, dans sa brochure, fait référence aux félicitations de ce dernier pour sa réalisation à Évian. Mais cette piste paraît bien hypothétique, dans le sens où Clerc semble vouloir avant tout souligner le fait qu'il est le seul auteur du théâtre, plutôt que de revendiquer une proximité avec le célèbre architecte¹⁵. L'étude pionnière de Huguenin et Wyssbrod apporte tout de même des informations pertinentes, dont certaines peuvent être aujourd'hui complétées et analysées. Et, même si la recherche est encore en cours, nous voyons émerger les éléments clés d'un récit biographique de l'homme et architecte Jules Clerc.



1 Montreux, Villa Florentine, façades sur le jardin (AM, PP 87, fonds Charles Riolo, B-2-d-26-a).

2 Territet, Les Jumelles, façade ouest animée d'un vaste semis de briques Falconnier (photo Régis Colombo, 2017, Château de Nyon).



INDICES ET ÉNIGMES PERSISTANTES

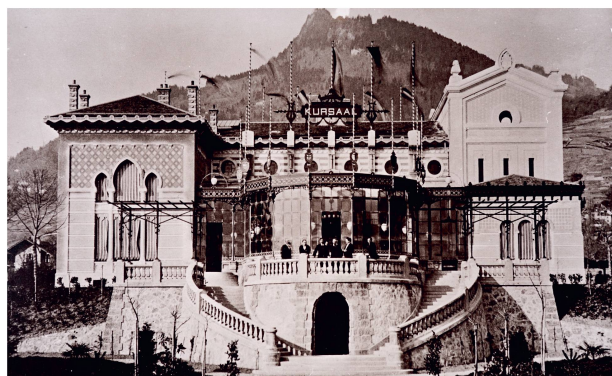
En 1889, Clerc s'estime donc contraint de publier une brochure afin de se défendre contre les « calomnies » répandues dans le canton de Vaud par des milieux ultramontains français¹⁶. Par recoupement avec d'autres sources de l'époque, on découvre alors son passé lyonnais au nom de « Jules Franz » durant les années 1860, un passé agité marqué par le militantisme, des conflits divers (y compris un duel à l'épée!¹⁷), des procès interminables, au cours desquels il se défend avec vigueur. Signalé comme publiciste influent¹⁸, en raison de ses contributions, voire de sa direction de plusieurs journaux satiriques et anticléricaux (*L'Avant-garde*, *Le Réveil*, *Le Vengeur*, *Le Refusé*), Clerc le républicain convaincu perfectionne alors l'art de la rhétorique, comme aussi celui de l'opiniâtreté. Condamné par les tribunaux lyonnais en juin 1869¹⁹, il quitte précipitamment la ville pendant quelques jours pour la Suisse où il rencontre à Lausanne et à Genève des confrères partageant ses idées²⁰. Puis, il retourne à Lyon où il fait recours et obtient gain de cause. C'est alors la guerre de 1870-1871.

Clerc est incorporé avec le grade de capitaine-major²¹. Mais sur territoire français, il reste apparemment méfiant car, selon les dires de l'un de ses amis, son établissement plus tard dans le canton de Vaud reflète la décision de s'expatrier pour « vivre dans un milieu mixte »²². Une expatriation apparemment quelque peu forcée, permettant à Leïla El-Wakil de le qualifier de « réfugié »²³.

L'indication officielle suivante le situe bel et bien dans le canton de Vaud, mais seulement à partir de 1879. Grâce à un va-et-vient entre registres cantonaux et communaux²⁴ et annonces diverses dans les journaux locaux, nous apprenons qu'en avril 1879, Napoléon Jules Philibert Clerc reçoit un permis de domicile à Corsier-sur-Vevey²⁵ et qu'en octobre de la même année, il déménage à La Tour-de-Peilz²⁶. En 1884, il se marie avec Berthe Sugnet²⁷, fille d'un ex-notaire d'Yverdon, établie dans la région de Vevey²⁸. Un fils, George, naît l'année suivante²⁹. La famille, y compris la veuve Jeanne Clerc, la mère de Jules, continuera d'habiter à La Tour-de-Peilz jusqu'en 1893³⁰, l'année où toute la famille déménage à Clarens, où Clerc décède le 2 décembre 1909³¹. La présence de Jeanne est



3 Montreux, Hôtel Moderne (1908), façade est, vue présentée aux voyageurs descendant de la gare de Montreux (AM, PP 87, fonds Charles Riolo, Ba-B-1-23).



4 Le Kursaal de Montreux, vue face au lac, 1881 (AM, PP 233, fonds Silvio Nini, B-24).

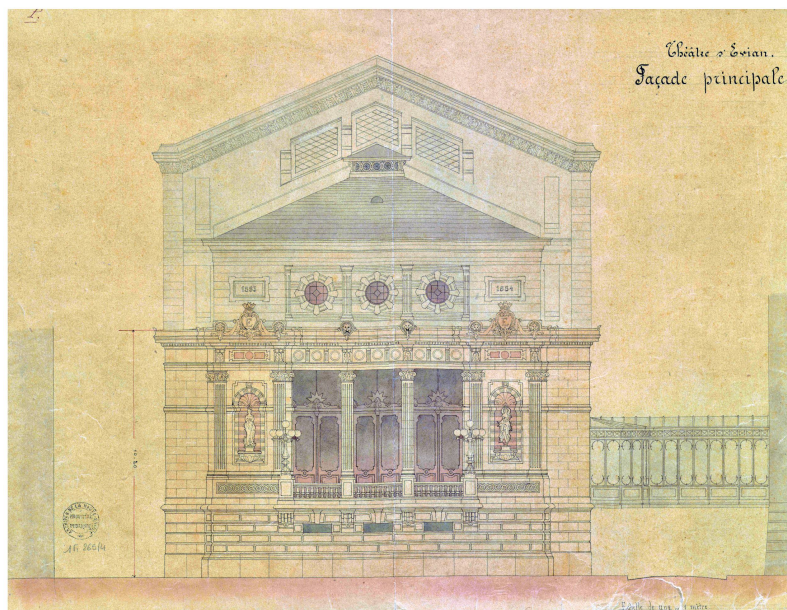
inattendue, d'autant plus lorsqu'on découvre qu'elle a bénéficié d'un permis de domicile dans la commune de Corsier dès 1874³². Cela signifie-t-il que son fils était déjà établi dans la région? Ou viendra-t-il seulement la rejoindre en 1879? Dans tous les cas, il semble que Clerc s'installe dans la région autant pour des raisons familiales qu'idéologiques. Cela dit, l'enjeu des années manquantes reste entier. Concrètement, où et comment a-t-il perfectionné ses connaissances architecturales et éventuellement exercé son art entre son départ de l'École des beaux-arts à Lyon en 1869 et son arrivée dans la région montreuusienne en 1879, là où il a notamment contribué à la construction du Kursaal durant les années 1879 à 1881³³, et obtenu le premier prix du concours pour le théâtre d'Évian en 1883?

Sans donner explicitement de réponse, Clerc nous livre néanmoins de multiples indices. Pouvant compter sur ses qualités rédactionnelles et son sens de la rhétorique, il soigne minutieusement sa correspondance avec les divers maîtres d'ouvrage ou autorités. C'est le cas pour au moins trois projets dénichés dans différents services d'archives : le projet du théâtre d'Évian-les-Bains comprenant les rapports ponctuels et la correspondance entretenue avec les maîtres d'ouvrage ainsi qu'avec différentes autorités de surveillance (1883-1885)³⁴; le projet du petit kiosque-abri pour la ville de Vevey (1883)³⁵; et le projet, les réactions et le contre-projet du marché couvert de Montreux (1889)³⁶. Trois objets différents l'un de l'autre et répondant chacun aux exigences des commandes publiques³⁷. Même si seul le théâtre d'Évian a été réalisé, l'ensemble des documents permet d'entrevoir plus clairement non seulement ses références architecturales mais aussi – et peut-être même surtout – sa manière d'exercer son métier d'architecte, que l'objet soit un théâtre, un kiosque ou un marché couvert.

EXPERTISES REVENDIQUÉES

«Vous avez le droit, Monsieur le Maire, d'exiger trois choses d'un architecte : la conception, l'exécution et l'économie»³⁸. C'est ainsi que Clerc débute sa présentation du projet du théâtre d'Évian-les-Bains. Trois axes qui se dégagent dans chacun des projets examinés et qu'il présente avec la facilité de l'ancien rédacteur engagé. Il ne se prive pas, en effet, de son franc-parler (les points d'exclamation parsèment ses écrits), avec des énoncés axiomatiques (conception-exécution-économie n'en est qu'un parmi d'autres), avec des tournures de phrases aux accents poétiques, sans oublier de souligner le mot-clé ou la phrase capitale pour persuader de la démarche à suivre. Clerc semble, en effet, se régaler dans l'art d'expliquer et de justifier ses choix comme étant les seuls possibles. Forme et

5 Théâtre d'Évian-les-Bains, façade principale montrant la passerelle entre la salle de spectacle et le casino. Dessin de Jules Clerc, 1883 (AHS, Fi 265-4).



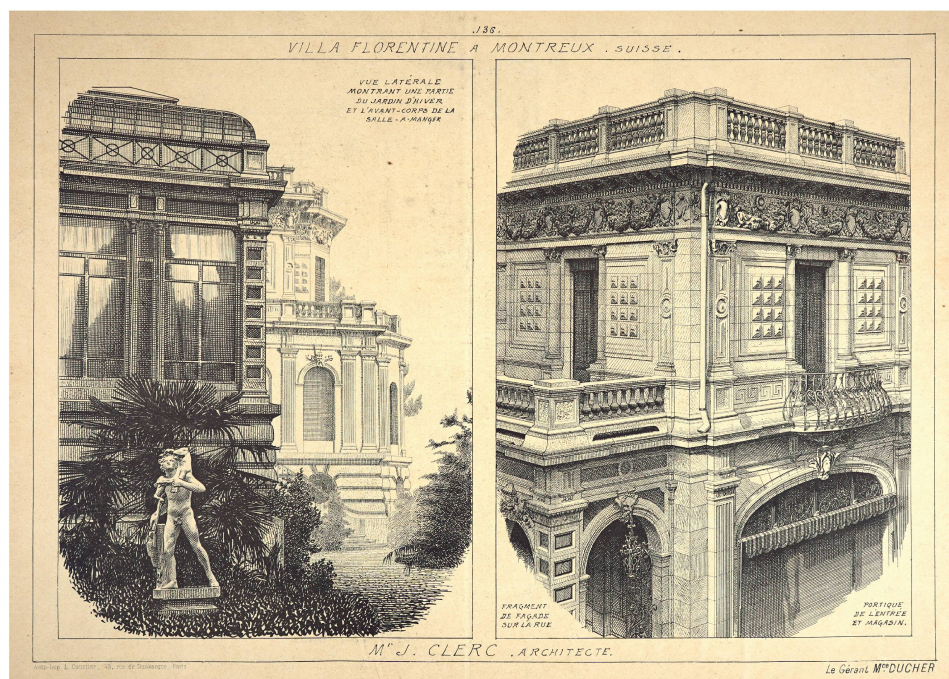
fond se combinent dans un système de pensées et de réalisations architecturales.

Premier axe évoqué par Clerc, la conception d'une construction lui permet de détailler ses connaissances sur le genre de bâtiment commandé. À Évian, il ne laisse aucun doute de son « expérience du théâtre » et surtout du rôle de l'architecte. Car, dit-il, en guise d'introduction du rapport détaillant le travail à venir, « [t]ous les différents domaines de la construction se trouvent réunis », nécessitant alors d'organiser « l'air, la lumière, l'espace, le chaud, le froid... et l'eau ! » sachant qu'il « n'est pas un détail d'exécution, technique ou artistique qui ne mérite, de la part de l'architecte, une étude approfondie »³⁹. Il n'hésite pas à bousculer la conception initiale de la Municipalité. L'appel au concours insistait, en effet, pour que la salle du nouveau théâtre soit reliée au casino dont l'agrandissement représente pour les autorités le véritable enjeu⁴⁰. Le programme exigeait donc la création d'une passerelle allant de l'un à l'autre, imposant de fait une circulation réservée aux seuls clients du casino. Mais Clerc propose de rompre la « dépendance » du théâtre par rapport au casino, en créant « trois autres sorties » de manière à non seulement « faciliter l'écoulement du public » mais à pouvoir envisager la création d'un véritable « Théâtre Municipal »⁴¹. Quant aux façades, il annonce sans ambiguïté qu'une « construction doit toujours indiquer sa destination intérieure... [donc] loggia, escaliers, corridors, salle avant scènes, scène et l'administration sont accusées en façade »⁴².

La conception d'une construction en tant qu'exemple particulier d'un *genre* ou d'un type architectural guidera ainsi l'articulation du programme et du plan. Cela dit, Clerc

continue de se référer à sa propre expérience du théâtre pour justifier l'ordonnance du plan, tels que les dimensions de la scène, le placement de la machinerie, les magasins des décors et les escaliers facilitant la circulation des artistes durant les performances. Il en va de même avec la conception de la salle de spectacle qui doit être munie d'escaliers de chaque côté afin de permettre « un écoulement rapide des spectateurs », constituant « un point capital dans une construction de ce genre »⁴³. Le sous-sol aura aussi son rôle à jouer car son agencement permettra de « transformer la salle de spectacle en salle de bal... en vingt-cinq minutes au plus »⁴⁴. Et pour appuyer aussi bien ses connaissances du théâtre que son choix du parisien Eugène Godin, machiniste de théâtre bien en vue, il cite le théâtre de la Renaissance à Paris, sans oublier le Kursaal à Montreux (qui « ne nous est pas étranger – soit comme conception, soit comme exécution »⁴⁵), une référence d'ailleurs évoquée à plusieurs reprises tout au long des échanges avec la Municipalité d'Évian.

Si l'enjeu du petit kiosque-abri de la promenade du Rivage à Vevey n'est pas à la même échelle qu'un théâtre, on y trouve néanmoins les mêmes préoccupations. Le programme rédigé en moins de trois pages, quelques mois après le début des travaux à Évian, met en avant ses connaissances locales. Il assure que le kiosque « peut abriter par tous les temps, de la vaudaire comme du vent ou de la bise, du soleil du matin comme celui de l'après-midi »⁴⁶. Mais c'est sa discussion sur l'emplacement de la structure qui démontre à la fois le regard que Clerc porte sur l'environnement immédiat d'une construction et la nécessité de se placer « au point de vue de la satisfaction du plus grand nombre »⁴⁷. C'est donc « [à] la suite d'un dernier examen



6 Montreux, Villa Florentine, détails des façades (AM, PP 87, fonds Charles Riolo, B-2-d-26-b).

[que] je persiste définitivement dans ma première idée et j'ai projeté le Kiosque en face du Limnimètre, entre les quatre premiers arbres qui, bien entendu, restent intacts. [En effet] il serait déplorable d'interrompre la belle perspective nouvellement plantée et qui, les jours de concert ou de fête, sert d'allée de retour aux promeneurs»⁴⁸.

Ces mêmes préoccupations liées à l'emplacement se retrouvent dans le projet du marché couvert de Montreux, élaboré avec l'ingénieur Alphonse Vautier. Cette fois, c'est à partir du point de vue des touristes arrivant au débarcadère qu'il se place. Pour argumenter une implantation en haut de la place Rouvenaz, il insiste «comme première impression, ce sont les fleurs, de la verdure, et non des détritrus de légumes et de fruits» que les touristes doivent apercevoir⁴⁹. Décidément, chez Clerc, les considérations contextuelles comme élément essentiel de la conception d'un bâtiment, évoquent une sensibilité urbaine. On y trouve aussi bien la prise en compte de l'environnement immédiat de la construction (espaces, proximité, points de vue), que celle de l'environnement culturel de la ville (disposer d'un théâtre municipal plutôt que d'un théâtre dépendant d'une autre structure).

Quant aux programme et plans proprement dits du marché couvert, Clerc relève avoir pu «procurer les renseignements sur les marchés typiques ayant quelque corrélation avec notre programme, tels que l'Ave Maria, Grenelle, La Chapelle, tous les trois à Paris, les Cordeliers à Lyon», avant de faire remarquer que «notre marché ressemble en petit à ses confrères parisiens»⁵⁰. En effet, après avoir mené les

études préalables, Clerc et Vautier optent eux aussi pour une «toiture métallique» inclinée, garante de solidité et harmonie⁵¹. Mais la proposition ne passe pas. Au nom du comité d'évaluation, l'architecte Recordon suggère plutôt une couverture horizontale en *Holzceiment* (une forme de ciment ligneux). Clerc défend vigoureusement toutefois leur choix lors de la rédaction du *Contre Rapport*⁵². Une toiture pentue pour le climat montreu sien correspondra à «l'axiome fondamental de la construction» car porteuse de quiétude pour ceux qui allaient le fréquenter et donc relève d'une «nécessité» pour l'architecte⁵³. Quant à la proposition d'une couverture en ciment («Non!»), Clerc formule à son propos de nombreuses critiques avant de conclure: «Nous ne croyons pas qu'on puisse l'utiliser avec succès dans une construction tenue, nous voulons dire raisonnée»⁵⁴. Voilà, le mot est lâché!⁵⁵

Rappelons la deuxième obligation de l'architecte envers son client: assurer une bonne exécution. Dans le projet du marché couvert de Montreux, Clerc fait remarquer qu'une telle exigence relève d'une obligation morale. Il explique que le choix d'une toiture métallique a nécessité des études techniques par l'ingénieur Vautier, études qui ont abouti à quelques modifications de ses propres théories et qui l'ont obligé à envisager «sous son véritable aspect, la nature et l'importance de notre responsabilité d'architecte»⁵⁶. Des modifications qui d'ailleurs lui ont permis de justifier une augmentation des coûts des matériaux, compensée toutefois par une extension du plan du sous-sol afin d'augmenter le nombre de marchands à accueillir et donc la rentabilité pour la commune.

Chez Clerc, en effet, les questions d'exécution sont indissociables des considérations économiques. Et c'est en rapport avec cette troisième obligation que Clerc est le plus combatif. Faisant partie de chacun des trois projets et pleinement appliqué dans la réalisation du Théâtre à Évian, le modèle économique le plus en mesure de garantir la meilleure exécution pour le prix le plus avantageux est celui du forfait général. Concrètement, l'architecte, à partir d'un devis détaillé, fixe un montant global qui, en aucun cas, ne peut être dépassé. Autrement dit, une augmentation des dépenses dans un secteur oblige une diminution ailleurs⁵⁷. Sa proposition (on est tenté de dire son exigence) est donc en opposition par rapport aux pratiques courantes, à savoir l'appel du maître d'ouvrage – ici la Municipalité – aux entrepreneurs afin d'obtenir des soumissions de détail, permettant dans un deuxième temps d'attribuer les travaux selon les prix les plus avantageux. Clerc critique ces pratiques en raison des prix paradoxalement excessifs (des soumissions exagérées car «la ville est bonne pour payer») ou en raison de leur inefficacité (des chantiers sans activités en attendant l'arrivée de l'entreprise suivante). Toutefois, pour que le système à forfait puisse réguler les coûts, il faut élaborer des cahiers des charges correspondants (ceux d'Évian ne contiennent pas moins de 42 articles⁵⁸) et engager un entrepreneur général⁵⁹. Clerc justifie encore la création d'un tel poste par la nature même d'un théâtre : « Dans un théâtre plus que dans n'importe quel autre bâtiment, toutes les parties de la construction se tiennent les unes aux autres ; tout se lie et s'enchevêtre : la pierre, le bois, le fer... Un entrepreneur général compétent et qui tient les cordons de la bourse peut seul avoir l'autorité pour mener à bien une œuvre de ce genre »⁶⁰.

Et cette exigence vaut apparemment aussi pour les petits bâtiments. Pour le kiosque-abri, Clerc propose là aussi « la soumission à forfait, *mais le véritable forfait*, c'est-à-dire que les soumissionnaires, après avoir pris connaissance des plans, devis et cahier des charges, s'engageraient à construire le Kiosque pour une somme de ..., *sans extra-façon, ni compte supplémentaire!*... De cette façon, nous serions sûrs de ne pas avoir de surprise désagréable. Nous aurions également, en opérant ainsi, plus de chances de rencontrer un véritable entrepreneur général. Il n'en manque pas à Vevey ». Et il ajoute : « Le devis s'élève à 4300 francs mais j'estime que la soumission nous donnera un chiffre plus bas »⁶¹.

Clerc tient donc à avoir son mot à dire sur l'organisation même du secteur de la construction. Comment alors voit-il la place de l'architecte ? L'expertise du professionnel revient à trouver la bonne combinaison – le terme qu'il utilise fréquemment pour préciser ses choix –, combinaison donc entre conception, programme, plan, devis global et les ajustements éventuels, choix des matériaux, choix



7 Montreux, villas Châtelaine et Germaine, vue montrant le jardin d'hiver réunissant les deux villas (AM, PP 87, fonds Charles Riolo, B-1-a-A-2-21).

d'un entrepreneur général ; sans oublier les observations détaillées des sites afin de cibler le meilleur emplacement, la compréhension des utilisations et des besoins, les études et les comparaisons. Chez Clerc, l'architecte, c'est la clé de voûte.

Exprimons, tout de même, notre surprise par rapport aux documents détaillant la réalisation du Théâtre à Évian. Au-delà des contrats accordés, des factures payées et de quelques prospectus, on n'a trouvé nulle part des indications concernant les choix artistiques touchant notamment au décor. Dans quelle mesure Clerc définissait-il les lignes directrices à propos de la polychromie à privilégier, des sujets choisis pour les sculptures et les peintures, des types de tissu, des styles de fauteuils ? Et comment de tels choix intervenaient dans le forfait global ? Si les commentaires enthousiastes des guides touristiques d'alors évoquent plutôt l'opulence⁶², c'est dans les *Monographies* que nous trouvons une description succincte permettant de comprendre non seulement comment Clerc a réussi sa combinaison sans avoir dépassé le devis initial, mais aussi de saisir quelques-uns des traits qui allaient continuer de définir sa pratique d'architecte. Ainsi, on salue l'utilisation de matériaux artificiels, issus des « perfectionnements récents apportés à l'art d'imiter la pierre » nécessitant tout de même maintes manipulations afin de produire les effets



8 Territet, Les Jumelles, vue d'intérieur orné de briques Falconnier (photo Régis Colombo, 2017, Château de Nyon).

désirés de couleurs et de grains. On salue l'«élégante passerelle en fer, vitrée et couverte», comme aussi les qualités propres à l'ordonnance des espaces (éclairage, circulation des spectateurs). On souligne plus particulièrement le système inédit de l'écoulement de l'eau et d'aménagement des W.-C., qualifié de «fort remarquable». On retient surtout que toutes les caractéristiques de l'édifice ont été étudiées «avec un soin extrême»⁶³.

Présenté ainsi, le portrait de Clerc révèle un architecte consciencieux et doué, à la pointe des dernières recherches à propos des matériaux et des systèmes de construction, habile à utiliser les nouvelles matières pour produire des effets artistiques. Ces mêmes traits sont reconnaissables dans ses réalisations ultérieures. À la villa Florentine (1894), c'est l'ornementation entière et l'agencement intérieur qui caractérisent cette habitation, conçue avec un «soin et une conscience remarquables»⁶⁴ (fig. 6). Déjà évoquées, les briques de verre Falconnier dominent la façade ouest des Jumelles (1896), constituant ainsi une utilisation inédite du matériau à une si grande échelle dans la région⁶⁵. En outre, Clerc incorpore les briques dans les cloisons intérieures, combinant habilement une sensibilité décorative avec les principes hygiénistes (choix d'une matière lavable, inaltérable et amenant la luminosité à l'intérieur de la maison⁶⁶) (fig. 8). Déjà présente dans le Kursaal (1881) et la passerelle entre le Théâtre et le Casino d'Évian, la combinaison du fer et du verre est reprise pour le jardin d'hiver réunissant les villas Châtelaine et Germaine (1899) (fig. 7). Relevons, enfin, le «coquet et

original»⁶⁷ Hôtel Moderne (1904-1908). Cette dernière construction de Clerc présente une combinaison de structure et de décor aboutie avec les lignes ondulantes des oriels et des bandeaux, les volutes et les formes végétales taillées dans la pierre et les incrustations de mosaïques dorées (fig. 9).

LA PISTE PARISIENNE CONFIRMÉE

Si Clerc cite volontiers sa contribution à la construction du Kursaal de Montreux, il ne mentionne aucune réalisation datant d'avant 1879. Cela dit, de nombreux indices convergent pour soutenir la piste parisienne. Qu'ils soient salués ou critiqués, la quasi-majorité des exemples qu'il fournit viennent de Paris: le Théâtre de la Renaissance (C. Delalande, 1873), les marchés d'Ave Maria (A.-J. Magne, 1878-79), La Chapelle (A.-J. Magne, 1883-85), le Trocadéro (G. Davioud & J. Bourdais, 1878); la seule exception est lyonnaise avec le marché Les Cordeliers, (T. Desjardins, 1859). Le Théâtre de la Renaissance constitue un exemple encore plus probant, car Clerc le cite explicitement pour justifier ses propres connaissances du genre et donc, vraisemblablement, sa présence dans la capitale.

Mais l'indice le plus pertinent pour cibler ses possibles activités parisiennes est certainement sa façon d'exercer la profession d'architecte. Dans les documents en rapport

avec les trois objets, Clerc est manifestement dans la ligne de *l'architecture raisonnée*, celle promue par Viollet-le-Duc⁶⁸. Alors, aurait-il fréquenté l'École spéciale d'architecture, établissement fondé et dirigé par Émile Trélat et soutenu par Viollet-le-Duc ? Jusqu'ici, aucune source ne le confirme. Mais la lecture de l'ouvrage de Trélat, *Le Théâtre et l'architecte*⁶⁹, permet de soutenir que, même si de tels témoignages n'existent plus, les fondements de la pensée architecturale de Clerc se situent bel et bien dans ce courant. Ajoutons encore que les similitudes entre l'ouvrage de Trélat et les formes argumentaires de Clerc se trouvent essentiellement dans l'articulation du rôle de l'architecte comme celui qui doit comprendre les besoins et les fonctions d'une structure donnée, résoudre les problèmes pratiques, être attentif aux finances, sans oublier les facteurs de santé publique et d'hygiène (air, eau, fluidité de la circulation intérieure et vers des sorties). On y trouve aussi les mêmes astuces rhétoriques, points d'exclamation compris. Presque un manuel d'instructions pour l'ancien militant Clerc !

Compte tenu de ses idées affirmées concernant l'exercice de la profession d'architecte, la question se pose au sujet de son réseau professionnel en terre vaudoise. En dehors de ses arguments, disons énergiques, exprimés dans le *Contre Rapport* du marché couvert, nous n'avons rien trouvé. Certes, à partir des années 1880, le réseau de Clerc va s'étendre. En plus de la collaboration avérée avec les architectes Burnat et Nicati au moins jusqu'en 1883, on relève le soutien de Jean Franel, un autre architecte veveysan, qui va garantir le paiement du cautionnement exigé par les autorités d'Évian pour la construction du théâtre⁷⁰. Et Louis Maillard semble l'avoir engagé en 1890 pour superviser les travaux de terrassement lors de la construction du Grand Hôtel de Caux⁷¹. Clerc est membre de la Société vaudoise des ingénieurs et architectes selon les listes publiées en 1896, 1899, 1900⁷² mais, selon les comptes rendus, il semble n'avoir fait partie d'aucun comité. D'ailleurs, la question des constructions à forfait, son thème de prédilection, ne semble pas être une préoccupation pour la Société. Ce n'est qu'en 1904 qu'elle se penche sur les aspects juridiques de la responsabilité contractuelle de l'architecte, faisant nécessairement partie de l'exercice de la profession, une autre grande préoccupation de Clerc⁷³. Mais rien sur le concept des formes possibles de financement des constructions. Dès lors, l'idée de considérer Clerc comme une sorte d'électron libre devient séduisante.

À ce stade, l'homme nous paraît déjà moins énigmatique. Certes, les liens entre sa pensée architecturale et ses réalisations doivent encore être approfondis. Et si les détails de son parcours de vie dans la région montreuusienne se sont considérablement éclaircis, la question de l'existence d'un réseau professionnel au-delà de la région demeure.



9 Hôtel Moderne, détail de la façade est (photo Catherine Schmutz Nicod, 2022).

Où trouvait-il, en effet, les informations concernant les découvertes de nouveaux matériaux ou les méthodes innovantes de construction ? Et si, certes, les détails des années manquantes restent encore à découvrir, l'intuition d'une piste parisienne se mue en quasi-certitude. Retenons enfin l'intérêt de découvrir un homme passionné par une architecture considérée comme système de pensée, de pratiques responsables et d'expression artistique. Les éléments clés d'un récit biographique se mettent progressivement en place.

NOTES

¹ Selon les actes de l'État civil de la commune de Mâcon, Clerc est né Napoléon Jules Philibert (ASL, Table décennale du 1^{er} janvier 1843 au 1^{er} janvier 1853, Naissances). Si les instances administratives retiennent les trois prénoms, quoiqu'en ordre variable, les milieux patrimoniaux optent généralement pour Jules-Napoléon, à l'instar de Joëlle NEUENSCHWANDER FEIHL, «Montreux», in *INSA* 7, Berne 2000, p. 24. L'homme lui-même se limite au seul Jules, comme le fait d'ailleurs son entourage privé et professionnel. À notre tour, nous privilégierons Jules comme seul prénom.

² La série est dirigée par l'architecte Antonin Raguene (1839-1920) à Paris. Elle est malheureusement conservée de façon fragmentaire et difficile à dater. «Théâtre d'Évian-les-Bains, Haute-Savoie, Mr J. Clerc Architecte à Montreux (Suisse)», in *Monographies de bâtiments modernes*, 35^e livraison, [s.d.]; «Villa Florentine à Montreux, Suisse. Mr J. Clerc, architecte», in *Monographies de bâtiments modernes*, n° 114, [s.d.]

³ On recense plus de 40 bâtiments publics, édifices hôteliers, immeubles de rapport ou villas attribuées à Jost: Dave LÜTHI (dir.), *Eugène Jost – architecte du passé retrouvé*, Lausanne 2001.

⁴ On compte au moins 130 constructions: Clément GRANDJEAN, «Réseaux sociaux et métier d'architecte. Louis Villard (1856-1937), bâtisseur de l'avenue des Alpes à Montreux», in *MVD* 5, 2014, pp. 15-24.

⁵ Il n'y a pas de traces dans le *Dictionnaire des élèves architectes de l'École des beaux-arts de Paris (1800-1968)*, Marie-Laure Crosnier-Leconte (dir.), 2018 (<https://agorha.inha.fr/database/7>).

⁶ Dave LÜTHI, «Un panorama de trajectoires, un microcosme représentatif» in *Trajectoires d'architectes vaudois: douze carrières de constructeurs des XIX^e et XX^e siècles*, Dave Lüthi (dir.), Chavannes-près-Renens 2015, pp. 11-24.

⁷ Hôtelier, entrepreneur, homme politique aux niveaux communal et cantonal, Ami Chessex (avec Pierre Falquier), lui commande Les Jumelles (1896). Chessex est aussi la personnalité la plus en vue de la Société du Kursaal, commanditaire du Kursaal (1881); il a en outre commandé le Chalet Biensis (1891) et l'annexe de l'Hôtel Mont-Fleuri (1894). *INSA* 7, pp. 17, 107-108, 127.

⁸ Alexandre Émery est le commanditaire de la villa Florentine (1884). Comme son beau-frère Ami Chessex, il est actif dans le milieu des affaires, de l'immobilier et de la politique. *INSA* 7, p. 24.

⁹ *INSA* 7, pp. 123-124.

¹⁰ Notamment les villas Châtelaine et Germanie à Territet: *INSA* 7, p. 98.

¹¹ Claire HUGUENIN & Anne WYSSBROD, *La Villa Florentine, Montreux. Analyse historique*, Monuments historiques du canton de Vaud, Lausanne/Genève 1988, pp. 3-7.

¹² ACV, dossier ATS Clerc (Jules-Napoléon), Documents officiels concernant le passé de M. Jules Clerc, architecte à Montreux (Suisse), vers 1897, 32 pages.

¹³ L'École en garde au moins une trace car en 1862, Clerc, alors âgé de 18 ans, gagne le 3^e prix d'un concours dans la classe d'ornements (ARL, 4_T_79, Procès-verbal de la distribution des prix aux élèves de l'École impériale de dessin et des beaux-arts, Ville de Lyon, 1862). Les documents manquent pour le reste de la décennie 1860.

¹⁴ Aux exemples fournis par HUGUENIN & WYSSBROD 1988 (cf. note 11), nous ajoutons celui de Gaspard André (1840-1896), architecte initial du Palais de Rumine à Lausanne.

¹⁵ À l'origine de l'affaire, un journaliste attribue à tort le théâtre à Garnier (*Le Figaro*, 22 août 1894). Clerc demande alors à Garnier de rectifier l'erreur. Sa réponse confirmant Clerc comme l'auteur et, en effet, le félicitant, est publiée à son tour (*GDL*, 3 septembre 1894). La lettre ne fait pourtant aucune mention de rencontre, de stage ou de rapports quelconques qui auraient placé Clerc dans le réseau de Garnier. Quant à Clerc, lorsqu'il évoque ses connaissances du genre théâtre, il n'évoque ni Garnier, ni l'Opéra de Paris.

¹⁶ «Ce résumé a pour but de détruire définitivement les calomnies toujours renaissantes répandues sur mon compte par le parti ultramontain français et ses aboutissants du Canton de Vaud». C'est ainsi que Clerc introduit la brochure (ACV, ATS Clerc).

¹⁷ *Journal des débats politiques et littéraires*, 19 septembre 1868.

¹⁸ Arthur KLEINCLAUSZ, *Histoire de Lyon de 1814 à 1940*, Marseille 1978, p. 205.

¹⁹ *Journal des débats politiques et littéraires*, 12 juillet 1869.

²⁰ Jules FRANTZ, «Au Lecteur», in *L'Avant-Garde*, 21 novembre 1869.

²¹ Joseph-Paul Ferrer, *Historique de la 2^e Légion du Rhône pendant la Guerre de 1870-1871*, Lyon 1871, p. 2.

²² Dr Crestin, ancien maire de la Guillotière, Lyon, in ACV, ATS Clerc, p. 9.

²³ Leïla EL-WAKIL & Erich MOHR, *Léman 1900. Morceaux choisis d'architecture*, Genève 1994, p. 30.

²⁴ Nous réitérons nos grands remerciements aux archivistes des archives communales de Corsier-sur-Vevey de La Tour-de-Peilz, de Montreux et de Vevey.

²⁵ ACV, VII H 473, Fol. 157; AC Corsier-sur-Vevey, R6, feuillet 1, Registre des étrangers 1879.

²⁶ AC La Tour-de-Peilz, Registre des Confédérés et étrangers de 1866-1886.

²⁷ ACV, K VII h 29/70 (Papiers divers, Mariages).

²⁸ Après un changement de fortune, la famille de Louis-Philippe Sugnet-Jomini s'installe dans la région de Vevey. Plusieurs petites annonces dans le *Journal de Vevey*, avril 1882, indiquent que les leçons de langue, de musique et de chant sont offertes par les Mesdemoiselles Sugnet à l'Institution Sugnet-Jomini.

²⁹ AC La Tour-de-Peilz, Registre du recensement communal (rues et ses habitants) dès 1882.

³⁰ *Ibid.*

³¹ AM, Ch d RB26 (1909), n° 5061, Permis d'inhumation du 3 décembre 1909; avis mortuaire, *GDL*, 4 décembre 1909.

³² ACV, K VII h 471, f° 185 (Permis de domicile); AC Corsier-sur-Vevey, R4 feuillet 20, Registre des étrangers.

³³ Témoignage de Louis Mayor-Vautier, ancien député au Grand Conseil du Canton de Vaud, in ACV, P ATS Clerc, p. 10.

³⁴ AHS, 2 O 2529, Casino, projet de construction d'un nouveau théâtre relié par une passerelle au casino actuel, 1873-1888.

³⁵ AC Vevey, 42.40 Urbanisme, Espaces publics, Kiosques.

³⁶ AM, CER J 036-003 13-16.

³⁷ Nous ignorons si Clerc élaborait des documents similaires pour les maîtres d'ouvrage privés.

- ³⁸ AHS, 2 O 2529, lettre du 19 mai 1885 à M. le Maire, intitulée « Construction du nouveau Théâtre, réparations au Casino actuel et devis complémentaires ».
- ³⁹ AHS, 2 O 2529, Rapport concernant la construction d'un nouveau Théâtre, relié par une passerelle au Casino actuel, 14 juin 1883.
- ⁴⁰ AHS, 2 O 2529, *La Commission de l'agrandissement du casino*, brochure d'information aux habitants d'Évian 1882, 8 pages. Le projet du théâtre ne comporte que deux paragraphes comptant ensemble moins qu'une page.
- ⁴¹ AHS, 2 O 2529, Rapport, 14 juin 1883.
- ⁴² *Ibid.*
- ⁴³ *Ibid.*
- ⁴⁴ *Ibid.*
- ⁴⁵ AHS, 2 O 2529, Lettre du 7 mars 1884 à Monsieur le Maire à propos de l'appareillage de l'eau et du gaz.
- ⁴⁶ AC Vevey, 42.40 Kiosques, Lettre du 6 décembre 1883 à la Municipalité de Vevey, signée Clerc arch. pour le bureau de M. Nicati architecte.
- ⁴⁷ *Ibid.*
- ⁴⁸ *Ibid.*
- ⁴⁹ AM, CER J 036/003 13-16, Marché couvert de la Rouvenaz. Rapport présenté par Messieurs A. Vautier, ingénieur à Lausanne et J. Clerc, architecte à Vevey, nov. 1888; signé Clerc, arch. Tour-de-Peilz.
- ⁵⁰ *Ibid.* Les parties en italique sont soulignées dans le texte de Clerc.
- ⁵¹ *Ibid.*
- ⁵² AM, CER J 036/003 13-16, Marché couvert de la Rouvenaz. Contre-rapport présenté au Conseil Administratif du Cercle de Montreux, mars 1889; signé Clerc arch. Tour-de-Peilz.
- ⁵³ *Ibid.*
- ⁵⁴ *Ibid.*
- ⁵⁵ Clerc s'aligne ainsi avec la pensée de Viollet-le-Duc. Nous y reviendrons.
- ⁵⁶ Souligné dans le texte original: AM, CER J 036/003 13-16, Rapport, nov. 1898.
- ⁵⁷ À Évian, les coûts de la création des trois sorties additionnelles ont été compensés par la diminution des frais de peinture.
- ⁵⁸ Ou 121 articles si on inclut la section « Conditions spéciales »: AHS, 2 O 2529, Cahier des charges, 1883.
- ⁵⁹ AHS, 2 O 2529, Lettre du 3 octobre 1883 à M. le Maire d'Évian: Réponse aux critiques du devis et cahier des charges.
- ⁶⁰ *Ibid.*
- ⁶¹ AC Vevey, 42.40 Kiosques, Lettre de Clerc à la municipalité, 1883.
- ⁶² Émile DAULLIA, *La Vie à Évian-les-Bains*, Paris 1890, p. 28.
- ⁶³ *Monographies*, Théâtre d'Évian, (cf. note 2).
- ⁶⁴ *Monographies*, La Villa Florentine, (cf. note 2).
- ⁶⁵ Aline JEANDREVIN (dir.), *Un Rêve d'architecte. La brique de verre Falconnier*, cat. exp., Nyon 2019, pp. 98-99.
- ⁶⁶ Je remercie Aline Jeandrevin de cette précision pertinente.
- ⁶⁷ *Feuille d'avis de Montreux*, 20 mai 1908.
- ⁶⁸ En plus de son *Dictionnaire raisonné de l'architecture française* (1854-1868), mentionnons plus particulièrement des ouvrages à disposition des jeunes architectes débutant leur activité durant les années 1870, tels que les *Entretiens sur l'architecture* (1863-1872) et *Histoire d'une maison*, Paris 1873.
- ⁶⁹ Émile TRÉLAT, *Le Théâtre et l'architecte*, Paris 1860.
- ⁷⁰ AHS, 2 O 2529, Lettre de Clerc à la ville d'Évian-les-Bains du 11 novembre 1883.
- ⁷¹ *Feuille d'avis de Vevey*, 1^{er} février 1890.
- ⁷² BSVIA 22, 1896, p. 325; 25, 1899, p. 197; BTSR 27, 1901, p. 27.
- ⁷³ BTSR 30, 1904, pp. 92sq., 115sq., 125sq.